

UNIVERSITE D'ANGERS
SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

RAPPORT D'ACTIVITE
2004

Ce rapport d'activité est le premier depuis mon arrivée à la tête du Service commun de la documentation de l'Université d'Angers en octobre 2002. Si d'aucuns s'étonneront que ce document n'ait pu voir le jour plus tôt, il n'en demeure pas moins que les bilans annuels pour 2002 et 2003 ont été régulièrement, et dans le détail, présentés lors des conseils de la documentation ainsi qu'à l'Inspection générale des bibliothèques et au Comité national d'évaluation au cours de leurs récentes missions (*cf.* documents annexés).

En fait, cet exercice formel, qui s'inscrit dans la logique d'évaluation préconisée par notre projet d'établissement, n'a été rendu possible que depuis la consolidation de l'équipe de direction à la fin de l'année 2003, renforcement qui a notamment permis de formaliser les objectifs du contrat quadriennal en cours et d'élaborer les indicateurs de suivi des actions menées au sein du SCD.

Cette démarche d'évaluation, tout à la fois quantitative et qualitative, de nos activités quotidiennes, ainsi que des opérations plus ponctuelles ou spécifiques, demeure un processus en constante évolution qui devrait s'affiner sous la mise en oeuvre progressive d'outils statistiques et analytiques par le personnel des bibliothèques.

Ce document de synthèse a pour but d'analyser le chemin parcouru durant l'année écoulée et de dessiner, dans les grandes lignes, les objectifs à atteindre pour l'année à venir. A ce titre, il montre bien l'ampleur du travail accompli et la forte implication, à tous les niveaux de responsabilité, des personnels du Service commun de la documentation de l'Université d'Angers dans les projets de l'établissement. Que ces derniers en soient ici remerciés.

Angers, le 20 mai 2005

Olivier TACHEAU
Directeur du SCD

Sommaire

1. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

1.1 - Gestion du personnel.....	p.3
1.2 – Gestion budgétaire.....	p.6
1.3 – Moyens matériels.....	p.10

2 – AMELIORATION DES SERVICES

2.1 – Belle Beille.....	p.15
2.2 – Saint Serge.....	p.16
2.3 – Montéclair.....	p.17

3 – SYSTEME D'INFORMATION

3.1 – Site internet et intranet.....	p.21
3.2 – Catalogue en ligne (Opac)	p.22
3.3 – Réinformatisation du SCD.....	p.23

4 – DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

4.1 – Dépenses documentaires.....	p.25
4.2 – Accroissement des collections.....	p.28
4.3 – Documentation Recherche.....	p.29
4.4 – Fonds spécialisés.....	p.31

5 – ACTION CULTURELLE

5.1 – Charte des expositions.....	p.33
5.2 – Programmation.....	p.33
5.3 – Evénements, manifestations.....	p.34

6 – BILAN DE L'ACTIVITE

6.1 – Fréquentation.....	p.32
6.2 – Circulation.....	p.33
6.3 – Prêt entre bibliothèques.....	p.33
6.4 - Formation des usagers.....	p.35

ANNEXES (Documents à part)

Contrat quadriennal 2004-2007 (Volet documentaire).....	p.I
Rapport du CNE (Politique documentaire).....	p.V
Rapport de l'Inspection générale des Bibliothèques.....	p.VII

1. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

1.1 - Gestion du personnel

1.1.1 - Etat des effectifs (au 1^{er} septembre 2004)

La rentrée universitaire 2004 a été une rentrée difficile sur le plan des personnels en raison de trois facteurs notoires :

- La part grandissante des demandes justifiées de temps partiel par les agents, représentant pour l'ensemble du SCD : **6,2 ETP** (équivalent temps plein)
- Le nombre important d'absences programmées (1 congé formation, 5 congés maternité, 1 congé longue maladie, 1 bibliothécaire en formation à Lyon)
- La difficulté de compenser à l'identique les absences sur des rompus rétrocedés par le Ministère, en raison du gel des rompus de catégorie C, et d'obtenir la totalité des compensations rectorales redistribuées *a minima* par l'Université.

Au total, l'effectif théorique du SCD était de : **56 postes** budgétaires

	Cat. A	Cat. B	Cat. C		
56 supports	Filière BIB	7	16	22	45
	ASU		3	5	8
	ITRF	1		2	3
		8	19	29	
69 personnes		Cat. A	Cat. B	Cat. C	
	Filière BIB	7	18	24	49
	ASU		3	6	9
	ITRF	1		2	3
	Moniteurs			8	8
	8	21	40		
46,9 ETP		Cat. A	Cat. B	Cat. C	
	Filière BIB	5,8	13,5	17	36,3
	ASU		2,3	4,1	6,4
	ITRF	1		1,6	2,6
	Moniteurs			1,6	1,6
	6,8	15,8	24,3		

En réalité, l'effectif a correspondu à **46,9 ETP**.

Le déficit de 9,1 ETP n'ayant pu être comblé qu'à hauteur de **3,5 ETP**, il manquait donc au 1^{er} sept. 2004 : **5,6 ETP** (en projection année 2004-05)

1.1.2 - Moniteurs étudiants

Pour pallier ces 10% d'ETP manquant en 2004, le SCD a eu recours aux moniteurs étudiants en soutien de ses équipes. Les tâches confiées à ces étudiants, travaillant en moyenne 2 heures par jour, se répartissent entre le rangement des ouvrages en rayon et le prêt des ouvrages d'une part, ainsi que sur certains chantiers spécifiques estivaux d'autre part. Le nombre total d'heures s'est monté en 2004 à **3500**, soit 2,2 ETP supplémentaires, pour un volume financier global de 48 423 €.

Il convient de ne pas confondre ces moniteurs étudiants avec les tuteurs documentaires employés dans d'autres SCD en France. A Angers, ce dispositif d'accompagnement n'est pas en place d'une part parce que l'accueil et la formation des usagers sont en cours de formalisation et qu'il convient de conforter le rôle du personnel titulaire avant d'impliquer des étudiants extérieurs, d'autre part parce que ce mode d'encadrement a montré bien des limites et qu'il nécessite une réflexion préliminaire pour que ces moyens ne soient pas inopérants.

Par ailleurs, le SCD a pris à sa charge la rémunération d'un informaticien affecté 4 mois à mi-temps au Service des techniques de l'information et de la communication (STIC) pour lancer la refonte de son site web et sa transformation en un véritable SIDoc. Le coût de cette opération qui devrait se poursuivre et s'achever en 2005 s'est élevé pour 2004 à 6 268 €.

1.1.3 - Formation continue

2004 a vu la mise en place au SCD d'Angers de l'outil de gestion national pour le suivi et le pilotage des actions de formation continue des personnels : *LAGAF*. Ces actions de formation se répartissent en 3 catégories :

La formation collective : relevant des grands chantiers en cours ou des opérations de mise à niveau ou de sensibilisation du personnel à l'échelle de l'établissement (réinformatisation, accueil, consignes de sécurité, visites d'établissement...). Cette formation est obligatoire.

La formation individuelle professionnelle : liée à la maîtrise des procédures, des techniques et des outils utilisés dans l'exercice quotidien du métier, cette formation étant demandée par l'agent ou préconisée par sa hiérarchie en fonction des nécessités ou de la réorganisation des services (bureautique, catalogage, indexation, reliure, langage documentaire...)

La formation individuelle personnelle : choisie par l'agent pour son développement personnel ou la réalisation de projets, pouvant ne pas être en relation avec son activité professionnelle (cours de langue, préparation à la retraite, confiance en soi, prise de parole...)

Auxquelles on ajoute les congés annuels de formation et les jours de préparation et de présentation aux concours.

Le bilan chiffré de la formation continue des personnels pour 2004 est très positif en comparaison de l'année 2003. Au total, 41 agents ont suivi 263 jours de formation ou préparation au concours, contre 157 jours seulement en 2003. Ces bons résultats sont essentiellement dus à deux congés annuels de formation octroyés à des personnels de catégories C, ce qui est extrêmement rare à l'échelle nationale. Si le SCD reste globalement au-dessus des moyennes nationales de 2003, l'analyse montre cependant que les personnels de catégorie A et B ne sont pas assez formés.

	<i>SCD ANGERS</i>				<i>Bilan national 2003</i>			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Nb de j. de formation / agent	3,1	1,1	6,8	4,3	4,2	3,9	2,6	3,3
% ^{age} d'agents formés / effectifs	43	55	81	67	62,1	62,6	50	56

En fait, une minorité d'agents demande un nombre élevé de stages, ce qui conduit à ne valider qu'une ou deux formations par personne pour des raisons de service. L'objectif 2005 est d'élargir le nombre des demandeurs en tablant sur une limite de 6 jours répartis à égalité entre la formation collective, professionnelle et personnelle.

1.1.4 - Evaluation et notation des agents

L'arrêté du 17 novembre 2004 a fixé pour les personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur les modalités de mise en œuvre du décret du 29 avril 2002 qui prévoyait un nouveau mode d'évaluation et de notation des agents de la Fonction publique à compter de 2005.

L'équipe de direction du SCD avait anticipé cet arrêté pour réfléchir à l'organigramme des « évaluateurs » et des responsabilités en terme d'évaluation et d'encadrement des agents. L'intérêt de la démarche pour le service et pour l'agent est très vite apparu, en dépit de sa lourdeur, car elle permettait de redéfinir les profils de chacun avec des missions et des objectifs clairement établis de façon bilatérale. Le travail a également porté sur la rédaction des documents d'accompagnement de la réforme (livret de l'évalué, fiche de poste, fiche d'activité...) à partir des documents existants et des fiches proposées par l'ADBU : *BIBLIOPIL'*.

Suite à la CPE plénière du 22 octobre et au Conseil d'Administration du 15 décembre 2004, le processus s'est vu totalement bloqué à l'Université d'Angers, les personnels demandant notamment une déconnexion entre l'évaluation et la notation. Les représentants du personnel n'ont pas souhaité siéger à la CPE plénière exceptionnelle qui aurait dû se tenir le 30 janvier 2005. A ce jour, une récente communication du Directeur des personnels, Monsieur Dominique Antoine, diffère l'évaluation à l'année 2006, tout en maintenant la notation des agents telle que prévue dans l'arrêté de novembre 2004 à la différence près que les commissions d'harmonisation seraient désormais rectorales et non plus placées au niveau inter-établissements.

1.2 - Gestion budgétaire

Première année du contrat quadriennal (2004-2007), 2004 aura été une année budgétaire de transition, le montant de la part contractuelle ne nous ayant été communiqué par le Ministère qu'au début du second semestre 2004. Le budget primitif avait donc prudemment prévu une participation contractuelle de l'Etat à hauteur de 80% de la part contractuelle 2003, soit 493 935 €. *In fine*, l'attribution a été de 500 k€ ce qui confirme, à 1,23% près à la hausse, notre précaution initiale.

Pour mémoire, la demande contractuelle pour 2004-2007 s'élevait à :

2004	2005	2006	2007
645 000 €	665 000 €	680 000 €	690 000 €

l'attribution ministérielle a été de :

2004	2005	2006	2007
500 000 €	500 000 €	550 000 €	550 000 €

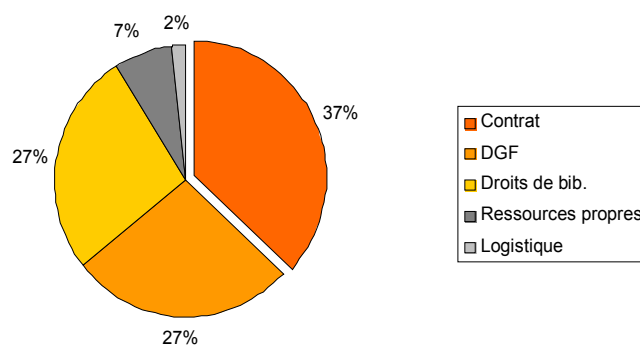
replaçant le SCD d'Angers au niveau de financement du contrat 1996-1999 !

Si le contrat 2000-2003 avait été artificiellement gonflé par la prise en compte du projet de réinformatisation, qui ne se fera finalement que sur le présent contrat, cette baisse relative de la part contractuelle implique une priorisation et une rationalisation des choix qui doivent désormais être projetés sur un temps plus long.

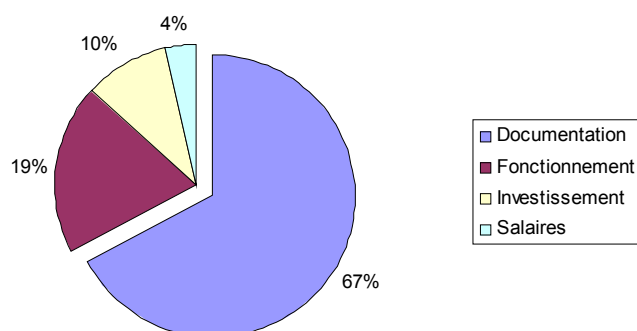
1.2.1 - Budget primitif 2004

Recettes		Dépenses		
Contrat	493 935 €	Documentation	Livres	260 000 €
DGF	368 116 €		Périodiques	485 000 €
Droits de Bib	274 000 €		Doc. Elec.	120 000 €
Prestations div.	90 000 €		Multimedia	15 000 €
Boursiers	83 275 €	Fonctionnement	Frais généraux	281 426 €
Logistique	20 900 €		Salaires	50 000 €
DGF IUT	11 200 €	Investissement		130 000 €
Total	1 341 426 €		Total	1 341 426 €

Recettes 2004



Dépenses 2004



1.2.2 - Compte financier

Développement des recettes

Développement des recettes		Prévisionnelles	Réalisées	Détail
1314	Subvention	0 €	20 000 €	Ville d'Angers (Fds Bazin)
7061	Droits d'inscription	274 000 €	280 225 €	Droits étudiants : 253 550 € Droits IUFM : 3 040 € Extérieurs : 23 635 €
7068	Prestations de service	70 000 €	65 089 €	Prêt entre bib. : 28 436 € Photocopies : 33 074 € CHU (Couperin) : 2 819 € Ouvrages perdus : 760 €
7411	Dotation ministérielle	956 526 €	998 614 €	DGF : 380 382 € Contrat : 500 000 € DGF IUT : 11 472 € Boursiers : 83 760 € Formation Bib. : 3 000 € Subv. MENESR : 20 000 €
	DBM DGF + Contrat	18 301 €		
7481	Taxe apprentissage	0 €	1 919 €	
758	Produits div. gestion cour.	20 000 €	10 €	Prévision Elsevier CHU
771	Produit exceptionnel	0 €	469 €	
	Logistique immobilière	20 900 €	20 900 €	
		1 359 727 €	1 387 226 €	

Les recettes ont été réalisées avec une augmentation de 2% par rapport au budget prévisionnel essentiellement due à la hausse de 4% de la DGF ministérielle et de la hausse de la part contractuelle par rapport à la prévision initiale fixée à 80% de la participation contractuelle de 2003.

Notons que l'objectif de 70 000 € de ressources propres résultant du produit des inscriptions des lecteurs, du prêt entre bibliothèque (PEB) et des photocopies des étudiants n'a pas été atteint alors même que le nombre de lecteurs autorisés est en augmentation.

Les recettes de PEB (fonction prêteur) et les photocopies effectuées par les étudiants sont censées équilibrer les dépenses de PEB (fonction emprunteur) et respectivement la location / maintenance des copieurs publics, le coût des cartes et du papier. Une analyse plus précise de ces recettes d'équilibre devrait être menée en 2005.

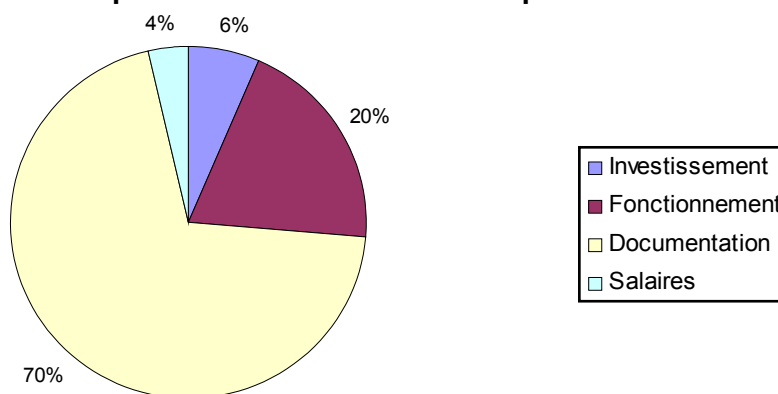
Développement des dépenses

L'exécution de la dépense 2004 a correspondu à 1998 mandats traités.

Développement des dépenses		2004		
		B.I	B.M	Engagé
205	Concessions et droits similaires	0,00 €	11 039,08 €	11 039,08 €
216	Collections	0,00 €	100 895,00 €	100 895,00 €
218	Autres immobilisations corporelles	130 000,00 €	89 365,92 €	89 312,68 €
606	Achat non stocké de mat.et fournitures	90 000,00 €	81 035,00 €	64 326,10 €
613	Locations	1 000,00 €	1 000,00 €	181,31 €
615	Travaux d'entretien et de réparation	81 000,00 €	154 638,00 €	75 682,66 €
616	Primes d'assurance	4 300,00 €	1 032,07 €	0,00 €
618	Documentation générale	880 000,00 €	1 057 100,00 €	885 542,42 €
624	Transport de biens et de personnes	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
625	Déplacements missions et réceptions	10 500,00 €	10 500,00 €	10 910,24 €
626	Frais postaux et frais de télécom.	15 000,00 €	11 755,69 €	11 873,12 €
627	Services bancaires	0,00 €	0,00 €	5,03 €
628	Divers (reliure, prêt entre bibliothèques)	40 000,00 €	149 200,00 €	56 764,98 €
631	Impôts et taxes	1 600,00 €	2 000,00 €	1 774,06 €
633	Impôts et taxes / rémunération	0,00 €	500,00 €	454,06 €
637	Impôts et taxes / versements	0,00 €	0,00 €	160,00 €
641	Rémunération du personnel	40 000,00 €	43 100,00 €	38 737,26 €
642	Cours complémentaire	0,00 €	0,00 €	729,16 €
645	Charges sociales et prévoyance	10 000,00 €	0,00 €	12 996,95 €
658	Charges diverses factures internes	37 026,00 €	51 900,00 €	51 199,01 €
661	Charges d'intérêt		126,00 €	0,00 €
		1 341 426 €	1 766 186,76 €	1 412 583,12 €

L'équilibre des dépenses par rapport à 2003 est stable, seul l'investissement ayant baissé de 3% en raison du retard des travaux qui n'ont pas permis le redéploiement complet du parc informatique à Belle Beille.

Répartition fonctionnelle des dépenses



La part documentaire a atteint 70% des dépenses globales du SCD, soit une augmentation de 3% par rapport à 2003 et par rapport au budget prévisionnel. Cette progression est essentiellement due à l'acquisition du Fonds Bazin pour un montant de 100 695 €. (Cf. partie pour le détail)

1.2.3 - Niveau du reliquat

Le reliquat cumulé atteignait pour 2003 la somme de **428 972 €**. En constante augmentation depuis 2001, notamment en raison du report successif de la réinformatisation du SCD et, depuis 2002, d'une politique d'économie sur certains secteurs pour permettre un redéploiement budgétaire sur d'autres à partir du nouveau contrat, ce reliquat s'est stabilisé autour de **391 103 €**.

Son utilisation sera principalement ciblée sur le projet de réinformatisation, dans la limite de 300 k€ maximum et sur les travaux de réhabilitation interne des locaux à Belle Beille estimés à 70 k€. Le reliquat éventuel sera destiné au provisionnement des coûts de location / installation de l'extension de la bibliothèque Montéclair qui devraient se monter à 25 k€ par an de 2006 à 2010.

1.3 Moyens matériels

1.3.1 - Logistique

Fluides / Téléphonie

Comme tous les ans, la prise en charge de l'électricité, du chauffage et de l'eau s'est faite au niveau de l'université pour les 3 bibliothèques du SCD. On peut cependant regretter ne pas connaître le niveau global de cette consommation ce qui rend difficile la mise en œuvre et l'évaluation d'une quelconque politique qui permettrait de contrôler et réduire nos dépenses énergétiques. Lorsque cela est possible (travaux, construction, ...) la direction du SCD demande toujours la mise en place de compteurs intermédiaires.

Seule la consommation téléphonique est refacturée par le CRI au SCD. Le montant des communications s'est réparti cette année de la façon suivante :

Belle Beille	1 715,28 €
Saint Serge	64,21 €
Montéclair	271,39 €
Abonnement	1 374,79 €

Total 3 425,67 €

Soit un coût moyen annuel de communication par agent de 32,50 €, une fois enlevés les frais d'abonnement et de télécommunications de la télésurveillance.

Courrier

Le circuit du courrier a été modifié fin 2003. La navette pour le courrier interne et la récupération des courriers sortant de Montéclair et de Saint Serge a désormais lieu tous les jours. Cette rotation, effectuée par Stéphane Briand, AST, permet également de faire transiter les ouvrages et le petit matériel.

Suite à une étude des coûts et du temps passé par le personnel pour la pesée et le timbrage des lettres et colis, le SCD a souscrit depuis le 1^{er} septembre 2004 à un service postal intégré d'enlèvement et d'affranchissement proposé par *La Poste* correspondant à un surcoût de 18% des transactions.

Le coût annuel d'affranchissement s'élève à : **11 873 €**, dont 2 973 € depuis le 1^{er} septembre 2004. A noter qu'il reste une immobilisation d'environ 1 000 € de timbres non utilisés au 1^{er} janvier 2005, et donc à déduire des frais postaux de 2004.

Déplacement / mission / réception

Ces frais englobent les indemnités repas, les découchés professionnels, les frais de parking, de bus, taxi, métro, péages, inscriptions particulières...etc, occasionnées

lors des déplacements des agents du SCD pour suivre des journées de formation ou d'information professionnelle6 958 €

A cela s'ajoutent les « frais de bouche » occasionnés par l'accueil de fonctionnaires d'autres établissements et les réceptions ou vernissages organisés dans le cadre de la programmation culturelle du SCD.....2 915 €

montants auxquels il convient enfin d'ajouter les frais de carburant pour les deux véhicules du SCD.....1 493 €

Petit matériel / consommables

On distinguera ici les fournitures de bureau communes à tous les agents (stylos, cahiers, tampons, gommes...) des fournitures de bibliothèque spécifiques aux activités propres au SCD (filmolux, anti-vols, codes barres, titreuses...) :

Fournitures administratives5 138 €
Fournitures de bibliothèque20 159 €

auxquelles s'ajoutent les consommables classiques (papier, cartouches, papier toilette,...)16 186 €

1.3.2 - Maintenance et travaux

A l'instar des années précédentes, le SCD a reçu **20 900 €** en 2004 au titre de la participation aux frais de maintenance des bâtiments et des locaux par les Services centraux de l'Université. Pour importante qu'elle paraisse, cette somme ne permet cependant pas de couvrir la totalité des dépenses dont le report ou l'échelonnement sur plusieurs années n'est pas toujours possible.

Maintenance des bâtiments

Suite à l'affectation en 2003 d'un personnel AST au SCD, de nombreuses petites réparations et interventions de maintenance et dépannage jusque là assurées, ou non car trop coûteuses, par des sociétés extérieures sont désormais réalisées en interne. Cette démarche qui a nécessité la création *ex nihilo* d'un atelier offrant les outils et le matériel de base, permet aujourd'hui de prendre à notre charge des interventions plus ambitieuses tels que la réfection des bureaux de Belle Beille en 2004.

Le coût de cette maintenance quotidienne comprenant outillage, matériels et matériaux s'est monté en 2004 à.....3 912 €

Parallèlement, des sociétés extérieures sont intervenues pour le suivi et la mise à niveau des installations de chauffage, électricité et système de sécurité pour un montant de11 700 €

la plus grosse opération ayant été le remplacement des ballasts de luminaires dans les espaces publics à la BU Montclair et dans les nouveaux espaces internes de la BU Belle Beille (facturé sur 2005).

Ajoutons également que 2004 aura enfin vu l'évacuation des tables, étagères, mobiliers et matériels informatiques obsolètes qui encombraient l'ancienne bibliothèque Lettres-Droit depuis plus de 15 ans. Cette mise en sécurité des locaux, réclamée de longue date par la Faculté des Lettres, s'est également accompagnée d'un dégagement de certaines circulations à la BU Belle Beille grâce au déclassement d'une cinquantaine de postes informatiques envoyés aux domaines.

Travaux lourds

La demande de travaux de réaménagement des bureaux et de création d'une salle de réception, d'un atelier et d'une cuisine pour les personnels à Belle Beille a été envoyée à l'Université le 2 mars 2004 pour une réalisation en novembre et décembre 2004. Suite au retard pris par le service technique immobilier pour traiter ce dossier, ces travaux ne pourront avoir lieu qu'au printemps 2005.

On constate que ce dysfonctionnement a créé une réelle difficulté fonctionnelle à Belle Beille où des agents, coupés de leurs collègues, sont restés au fond de la bibliothèque en attente de leur bureau et où la cuisine, comme l'atelier, sont demeurés des espaces inadaptés ne respectant toujours pas les règles d'hygiène et de sécurité pour le second notamment. La réalisation et le financement de ces travaux, chiffrés à 70 000 €, se feront sur l'année budgétaire 2005.

Le remplacement de la porte tournante de la BU Belle Beille qui fonctionnait en mode manuel depuis deux ans est la seule intervention lourde sur le patrimoine immobilier en 2004. Cette opération se monte à.....**23 517 €**

Contrats de maintenance

Peu des contrats de maintenance souscrits par le SCD concerne *stricto sensu* la gestion du patrimoine et des locaux, ces derniers étant directement suivis en centrale (ascenseur, sécurité, chauffage...). Toutefois, il est apparu utile de lister les postes concernés par un contrat de maintenance, d'entretien ou de location car les sommes en jeu sont importantes :

Maintenance informatique	29 530 €
Maintenance des portiques anti-vols et lecteurs/reproducteurs	6 105 €
Location des photocopieurs	21 462 €
Maintenance des photocopieurs	5 318 €
Télésurveillance.....	500 €
Entretien des espaces verts intérieurs.....	1 323 €
Total	64 238 €

1.3.3 - Investissement

Mobilier

L'amélioration des services et l'optimisation des espaces publics a concentré en 2004 l'achat de mobilier sur l'acquisition de tables et de chaises. A la marge, les espaces internes ont vu le renouvellement de quelques bureaux, notamment à Montéclair et du bureau de renseignement à Belle Beille :

15 tables Opac	17 850 €
12 tables Saint-Serge	8 123 €
45 chaises Saint Serge	11 507 €
10 tables Montéclair.....	5 534 €
2 bureaux Montéclair	1 655 €
Bureau de renseignement Belle Beille	2 063 €
Aménagement bureaux Belle Beille.....	6 738 €
Total	52 837 €

Matériel informatique

Au total, l'investissement informatique essentiellement axé sur le renouvellement des matériels plutôt que sur l'élargissement du parc informatique s'est monté en 2004 à **21 035 €** répartis de la façon suivante :

15 PC fixes.....	14 570 €
1 PC portable.....	1 670 €
4 imprimantes.....	4 795 €

Cet investissement qui n'a permis que de remplacer une salle informatique à Belle Beille en 2004, devrait être doublé en 2005.

Fonds Hervé Bazin

L'opération d'acquisition du Fonds Hervé Bazin réalisée en 2004 au terme de l'exercice du droit de préemption par le SCD d'Angers au nom du Ministre l'Education Nationale, le 29 octobre 2004 à l'Hôtel des ventes Drouot, est à comptabiliser dans la rubrique investissement. Le fond du projet sera détaillé dans la rubrique développement des collections. Nous ne donnons ici que les éléments financiers :

Subvention Ministère de l'Education Nationale.....	20 000 €
Subvention Conseil général du Maine et Loire.....	20 000 €
Subvention Ville d'Angers	20 000 €
Participation du SCD d'Angers sur budget propre	40 000 €
Total opération	100 000 €

2 – AMELIORATION DES SERVICES

2.1 - Belle Beille

2.1.1 - Prêt entre bibliothèques

Une refonte intégrale du service du Prêt entre bibliothèques (PEB) a été réalisée en 2004 à l'initiative du « Pôle Service ». Les procédures d'inscription et de facturation ont été revues, notamment par la création d'une liste de lecteurs autorisés consultable et mise à jour sur l'intranet. Les formulaires et les documents liés au PEB ont également tous été simplifiés.

Autre amélioration importante, les horaires du PEB sont désormais ceux de la bibliothèque puisque le bureau spécifique où les permanences s'effectuaient jusque là par demi-journées, en fonction des disponibilités des personnels affectés au PEB, a été intégré au nouveau bureau de renseignements en B0. Les lecteurs peuvent donc déposer et retirer leurs demandes et documents tous les jours de 9h à 19h.

2.1.2 - Bureau de renseignements et espace B0

Les services proposés au bureau de renseignements ont été élargis pour en faire un véritable « guichet unique ». Outre le PEB, ce bureau assure désormais les inscriptions des lecteurs extérieurs, la communication des documents de la réserve et l'accompagnement méthodologique ponctuel sur les 4 postes de recherche documentaire qui ont été installés à proximité.

Bien entendu, le renseignement des lecteurs reste l'activité principale de ce bureau qui a nécessité de la part des bibliothécaires un vrai travail de mise en commun des fiches techniques, des procédures et d'homogénéisation du niveau de réponse apportée au lecteur. Un nouveau mobilier a été installé. La signalétique a été améliorée, notamment par l'achat de totems mobiles qui évitent désormais tout affichage sauvage sur les portes et murs de la bibliothèque.

L'espace B0 a également totalement été remanié à dessein de supprimer les tables placées le long des salles informatiques qui produisaient jusque là beaucoup de nuisance sonore, étant utilisées par les lecteurs comme un espace d'attente ou de discussion coupé de la bibliothèque. Désormais, les collections de références se déploient sur cet espace ainsi qu'une table avec 4 ordinateurs et une imprimante dédiés à la recherche documentaire, à proximité des bibliothécaires du bureau de renseignement qui peuvent aider les lecteurs à la demande.

2.1.3 - Consultation des fonds spécialisés

Jusque là confiné dans les espaces internes au fond du bâtiment, et donc tributaire de la disponibilité des personnels présents ou non à leur poste de travail, l'espace de consultation des fonds spécialisés et des documents précieux a été ramené en B0, à

proximité du bureau de renseignement qui gère désormais les communications de cet espace réservé. L'aménagement du lieu offrant 6 places de consultation a nécessité le déplacement des lecteurs / reproducteurs et armoires de micro-fiches désormais rapprochés de la salle bureautique.

Cette nouvelle organisation a également été l'occasion d'adopter le système de bulletin auto-copiant utilisé dans la plupart des bibliothèques d'étude afin d'améliorer la sécurité et le rangement des collections, ainsi que le suivi statistique des usagers des fonds spécialisés.

2.2 - Saint Serge

2.2.1 - Augmentation des places de lecture

La réflexion sur les moyens de répondre à la très forte affluence de la BU Saint Serge où aucune place n'est parfois disponible à certain moment de la journée, y compris le samedi, a amené le SCD à réaménager les espaces de consultation et revoir l'implantation des postes informatiques au cours du 1^{er} trimestre 2004. Cette opération a été rendue possible grâce au repositionnement des tables des carrels dans les salles de lectures et au remplacement de ces dernières par des tables plus simples (contraintes esthétiques).

Au total, 50 places ont été ajoutées sur les 2 plateaux de consultation, ce qui représente une augmentation de 15% de l'offre. Les postes informatiques ont également été remplacés et positionnés à des endroits stratégiques, notamment à proximité du bureau de renseignement du niveau 2.

Une rapide analyse de l'utilisation des carrels par les étudiants, qui y regroupent les chaises pour travailler à plusieurs, montre que l'augmentation des places au public pourrait encore atteindre 10% en 2005, soit 20 à 25 places supplémentaires, en attendant le début des travaux de construction de la BU.

2.2.2 - Réorganisation des plateaux

Depuis l'ouverture de la BU en 1998, la partition entre les deux plateaux de consultation se faisait en fonction du niveau d'étude des usagers ! Ainsi, pouvait-on trouver du droit et de l'économie à tous les étages, ce qui était assez confondant pour les lecteurs, et nécessitait dans bien des domaines où la frontière entre pédagogie et recherche est difficile, voire impossible à trouver, de doubler bon nombre de collections et de documents.

Le chantier qui s'est tenu du 1^{er} au 13 juillet 2004 a permis de réorganiser les collections en plateaux thématiques : économie et gestion au 1^{er} étage et droit au 2^{ème} étage. Au total, pas moins de 80% de la documentation en libre accès ont été déplacés et 50% ont même changé d'étage, soit 24 000 documents.

La mobilisation du personnel durant cette période estivale a été remarquable et le service au public très peu perturbé en cette période de faible activité d'autant que la bibliothèque est restée ouverte tous les matins pour communiquer les ouvrages rendus inaccessibles aux lecteurs et que la réouverture complète des espaces s'est faite deux jours plus tôt, permettant ainsi à tous de chercher et d'emprunter librement les documents avant la période de fermeture estivale.

A cette occasion, toute la signalétique a été revue, corrigée et améliorée.

2.2.3 - Projet d'extension

Suite à la validation du programme par la direction du SCD le 4 novembre 2003, le projet d'extension de la BU Saint-Serge est resté à l'arrêt durant tout le premier semestre 2004.

Par courrier du 30 mars 2004, le directeur du SCD a saisi le Président de l'université sur cette situation alarmante qui semblait provenir de contingences extérieures (blocage du maître d'ouvrage, nouveau code des marchés, projet d'extension du RU, validation de l'étude de faisabilité de l'extension de l'ESTHUA,...). L'université d'Angers a sollicité une rencontre avec Angers Agglomération, le maître d'ouvrage du projet, qui n'a eu lieu que le 21 juin. Le processus s'est réellement relancé après les congés d'été pour déboucher sur une réunion de lancement des travaux le 6 octobre où les grandes lignes du calendrier ont été fixées :

Temps 0 : signature du marché (fin octobre)
+ 4 semaines : Esquisse
+ 8 semaines : Avant projet sommaire (APS)
+ 10 semaines : Avant projet définitif (APD)
+ 10 semaines : Projet
+ 3 semaines : Dossier de consultation des entreprises

soit au total : 45 semaines avant travaux (en comptant 3 à 4 semaines entre chaque phase)

☞ Début des travaux : **2006**

☞ Ouverture : **rentrée 2007**

2.3 - Montéclair

2.3.1 - Salle de référence

La salle informatique de la bibliothèque Montéclair a été entièrement repensée et réorganisée pour en faire un véritable espace de référence et de formation. Les 6 postes en service ont été remplacés par 10 ordinateurs plus performants et une imprimante en réseau (impression gratuite), la moitié de ces postes proposant désormais des outils bureautique. Cette réorganisation a notamment été rendue possible par l'implantation d'un mobilier neuf, mieux disposé et plus ergonomique.

Parallèlement, un travail sur le fonds des usuels, rapprochés à cette occasion de l'espace de référence, a été mené pour renouveler les outils papier et proposer une documentation à jour. Par ailleurs, un fonds de 200 ouvrages en informatique a également été créé en partenariat avec la commission d'acquisition, ce qui évite désormais à la communauté universitaire du Pôle Santé de se déplacer sur Belle Beille pour emprunter ce type de documents.

Enfin, cet espace, un peu mieux isolé du reste de la salle de lecture qu'auparavant, et doté d'un écran de projection, permet d'accueillir et donc de favoriser le développement des formations à la méthodologie documentaire proposées *in situ* par les bibliothécaires de Montéclair

2.3.2 - Réorganisation des magasins

La réalisation de ce chantier peu visible voire peu utile au premier abord pour les lecteurs était nécessaire pour rationaliser les déplacements du personnel et dégager de la place dans les réserves afin de pouvoir contenir l'accroissement des collections jusqu'à la construction de la nouvelle bibliothèque.

Ce chantier, assuré sans fermeture de la bibliothèque ni dégradation de service a vu le déplacement d'environ 440 mètres linéaires, soit 25% des collections du magasin et le mise au pilon de 70 mètres linéaires de documentation obsolète ou inusitée depuis de nombreuses années; soit 4% du magasin.

Cette réorganisation a notamment permis de dégager des espaces dans le magasin de proximité qui contient désormais toutes les revues depuis 1990 ainsi que les ouvrages les plus récents. Le gain de temps et la réduction considérable des déplacements permet donc un meilleur service pour l'utilisateur.

2.3.3 - Réorganisation du libre accès

La refonte totale du libre accès a nécessité le déménagement de tous les documents (700 mètres linéaires) et le déplacement de toutes les étagères et des tables de la section Montéclair. Cette réorganisation totale a permis de supprimer la discontinuité dans le classement des collections qui rendait difficile pour le lecteur, et parfois même le personnel, le repérage dans l'espace et la localisation les documents.

Si la suppression des « recoins » et autres alvéoles où les étudiants avaient l'habitude de travailler a causé une sensation de vide et d'exposition au regard de tous dans un premier temps, le gain en cohérence et en clareté de la mise à disposition des collections, renforcée par une nouvelle signalétique, est à la longue très appréciée.

Préparé en juin 2004, ce chantier a eu lieu la première quinzaine de juillet et la seconde quinzaine d'août et n'a privé le public de la bibliothèque que durant 2 semaines de fermeture généralement de très faible affluence. 2 moniteurs y ont participé.

2.3.3 - Projet de construction

2004 aura vu le démarrage officiel de la phase de pré-programmation pour la construction d'une nouvelle bibliothèque Santé sur le Campus des Capucins. Ce projet inscrit au XIIe CPER est placé sous la maîtrise d'ouvrage directe du Rectorat avec le Direction départementale de l'équipement de Maine et Loire pour la conduite d'opération.

L'équipe de direction du SCD a participé activement à la rédaction du document de préfiguration confiée au programmiste, sélectionné fin 2003 à cet effet. Le travail a consisté à définir les besoins globaux en terme de surfaces et le schéma fonctionnel du futur bâtiment. Ce dernier devant être construit en 2 phases, les usagers se sont attachés à définir les éléments constitutif de la première phase :

- 2100 m² de SDO
- 200 places de lecture environ
- 4000 m/l de stockage en magasin
- 600 m/l de documentation en libre accès

pour un coût travaux de 3 M€ H.T environ.

La livraison du nouveau bâtiment étant prévue pour l'horizon 2010, la demande faite par la direction du SCD pour envisager une extension temporaire de l'actuelle bibliothèque Montéclair, qui permettrait le doublement des places de lecture, s'avère donc très légitime.

Au terme d'une rapide consultation des entreprises spécialisées, un courrier officiel a été envoyé au Président de l'université le 27 avril 2004. Ce projet à l'étude pourrait voir le jour dans le dernier trimestre 2005. Son coût financier est estimé à 25 k€ par an à payer sur fonds propres du SCD.

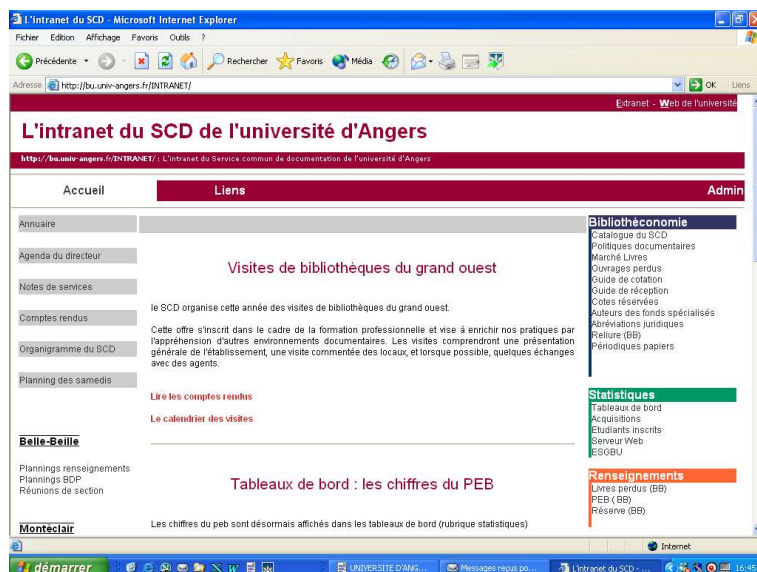
3 – SYSTEME D'INFORMATION

3.1 - Site internet et intranet

Dans l'attente de la réalisation du nouveau site web de la BU à l'horizon 2005, un site web reprenant les contenus du site précédent en les rendant plus lisibles et homogènes a été mis en ligne au premier trimestre 2004 (installation sur la nouvelle machine http achetée par le SCD ne 2003). Ce site a également intégré quelques nouveaux outils à destination des usagers, comme E-Journals pour la recherche des titres numériques proposés par la BU.



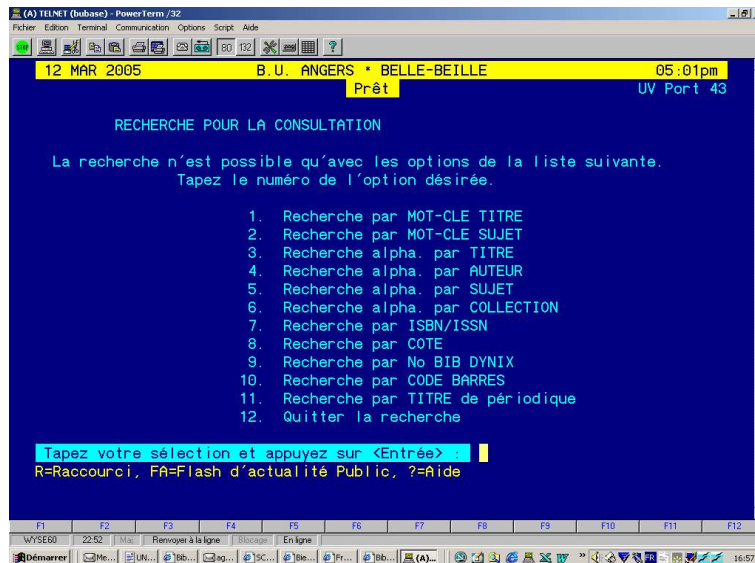
Parallèlement à ce site, un véritable intranet à l'usage du personnel a été mis en place pour mettre en commun les documents et les procédures existants ainsi que pour donner une visibilité aux actions et projets en cours du SCD (comptes rendus des réunions, agendas, plannings du service public, tableaux de bord statistiques, outils bibliographiques, fiches techniques, ...)



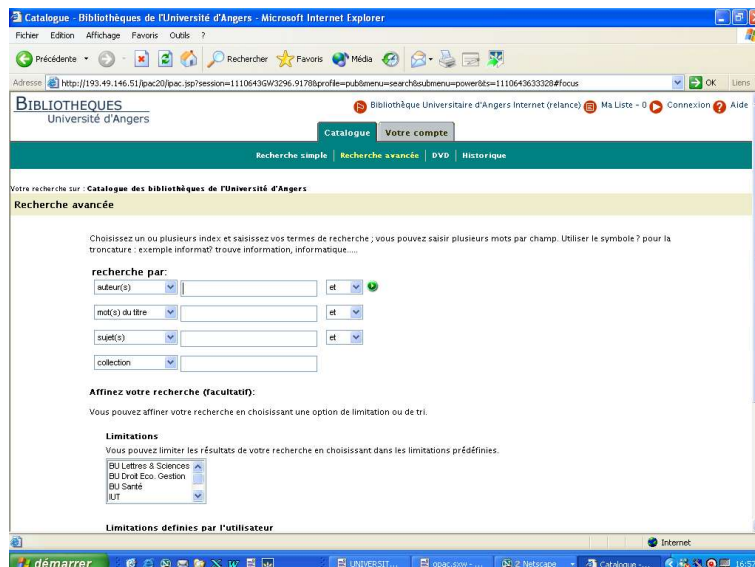
3.2 - Catalogue en ligne (opac)

L'opac en accès *telnet* qui était offert au public dans les murs de la bibliothèque sans modification depuis plus de 10 ans et l'opac Z39.50 proposé sur le web ont été remplacés en février 2004 par l'opac web *Horizon Information Portal*. Cette opération a nécessité le remplacement de tous les terminaux par des PC sur les 3 sites du SCD ainsi que l'achat d'un mobilier adapté pour loger les unités centrales de ces postes (coût de licence : 5 980 €, coût d'installation/formation : 7 677 €).

Avant



Après

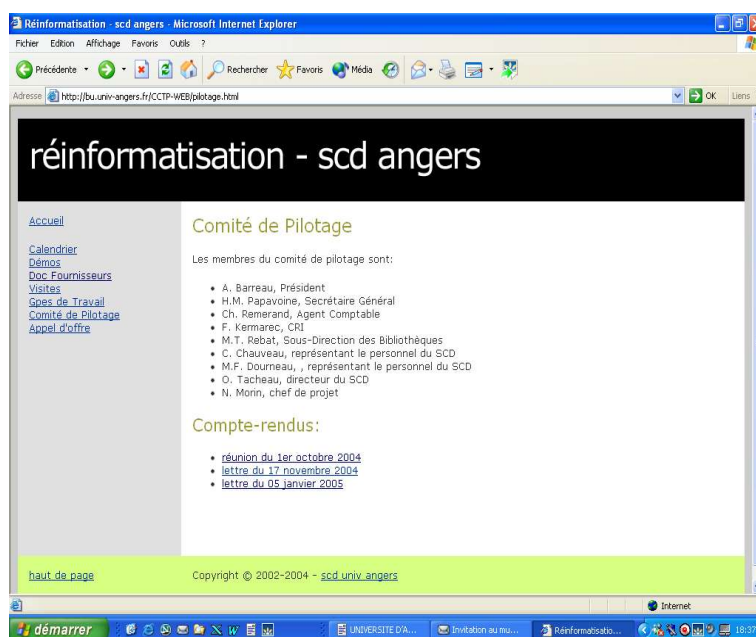


Cette mise à niveau a produit un saut qualitatif indéniable pour l'utilisateur lui permettant notamment la recherche libre (tous mots), une navigation très ergonomique et plus intuitive ainsi que l'accès facile à ses données personnelles.

3.3 – Réinformatisation du SCD

La phase d'élaboration du cahier des charges pour le remplacement du Système de gestion de la bibliothèque (SIGB) a mobilisé l'ensemble du personnel durant le second semestre 2004, sous la direction du chef de projet Nicolas MORIN.

Un site spécifique a été créé pour le déroulement de ce projet :
<http://bu.univ-angers.fr/CCTP-WEB>.



On y trouve le calendrier des opérations, tous les comptes rendus et l'état d'avancement du travail aussi bien que le cadre décisionnel. Les principales phases de ce chantier ont été les suivantes :

Mai – juin 2004 : 7 démonstrations de SIGB dans les murs de la BU

Septembre – octobre : 20 réunions des 5 groupes de travail

3 visites de sites (recontre / discussion avec les collègues)

Novembre – Décembre : rédaction du cahier des charges

Le comité de pilotage s'est réuni le 1er octobre 2004. Les différents scénarios ont été présentés par le chef de projet aux membres de cet organe stratégique devant lequel il a notamment été évoqué la possibilité de créer un groupement de commandes ou d'intégrer le SIGB d'un autre SCD pour réaliser cette réinformatisation, plutôt que de tout recréer et réinstaller localement. Pour fréquente qu'elle est aux Etats-Unis ou chez nos proches voisins comme l'Espagne, cette solution a semblé poser des problèmes réglementaires, malgré ses avantages financiers. Les conditions de faisabilité matérielles et techniques d'un tel scénario ont également poussé le comité de pilotage à orienter le projet vers un déroulement plus classique, après avoir demandé un approfondissement de la question au chef de projet.

4 – DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

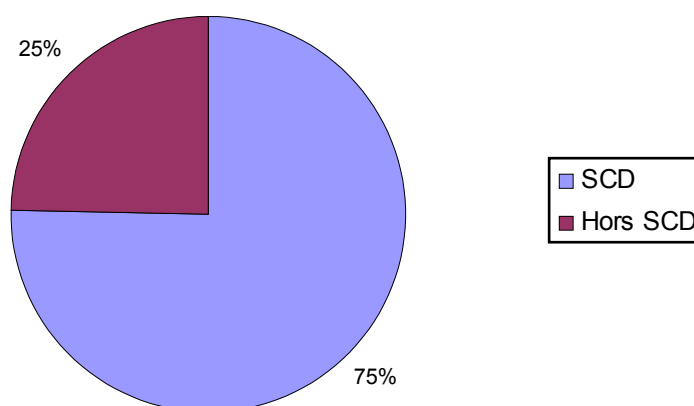
4.1 - Dépenses documentaires

4.1.1 - A l'échelle de l'Université

La dépense documentaire globale 2004 (chapître 618.3) est de **1 311 533 €**.

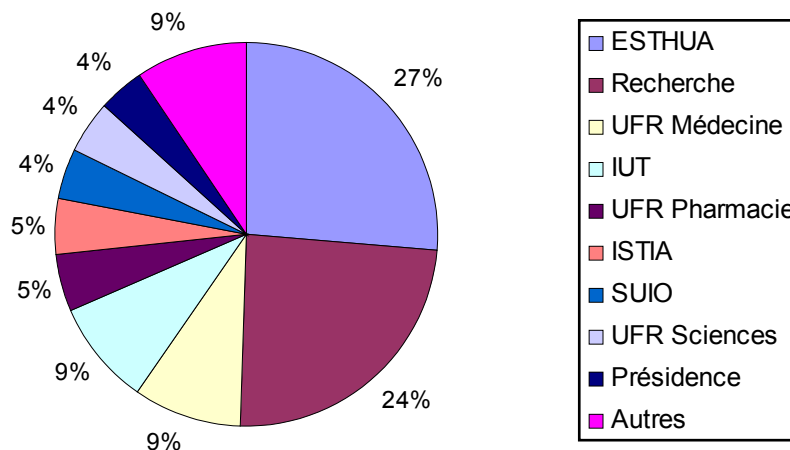
Bien qu'en baisse de 17% par rapport à 2003, les dépenses documentaires faites en dehors du SCD demeurent très élevées puisque **325 096 €** ont été dépensés par les composantes et services, soit un quart de la dépense documentaire globale.

Répartition générale

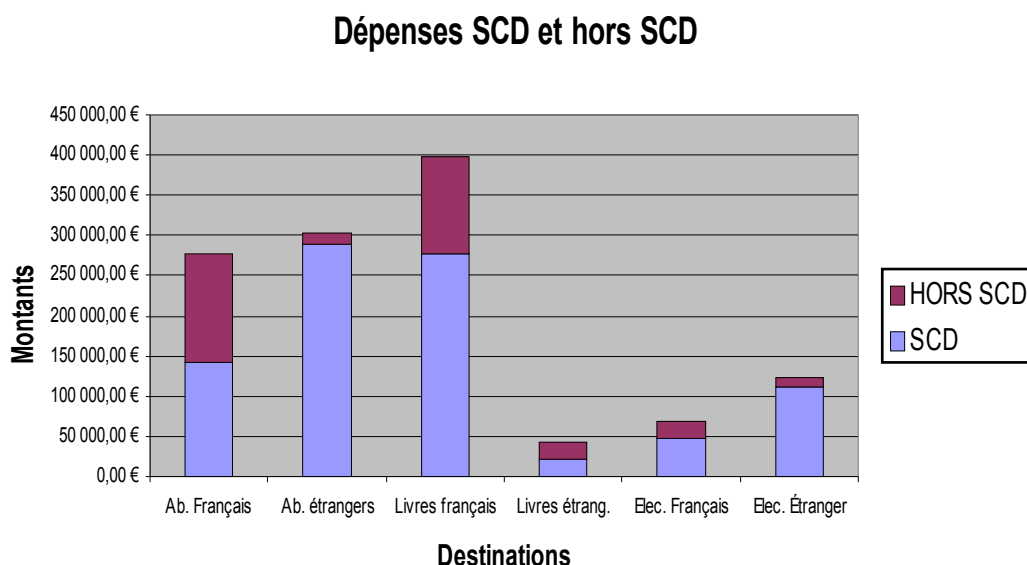


Si une rapide analyse de la ventilation de ces dépenses par unité budgétaire montre que les composantes les plus consommatrices sont celles dotées d'un centre de documentation, l'interrogation demeure cependant sur l'évaporation des moyens en matière de documentation Recherche (compte 911) et le niveau très élevé, voire disproportionné des dépenses documentaires de l'ESTHUA (85 669 €) alors que la BU Saint Serge se trouve à proximité dans le même bâtiment.

Répartition des dépenses hors SCD



Plus étonnante encore est la répartition par support de ces dépenses qui montre une forte prédominance des livres et abonnements en français, alors même que cette documentation s'avère généralement être le point fort des BU.

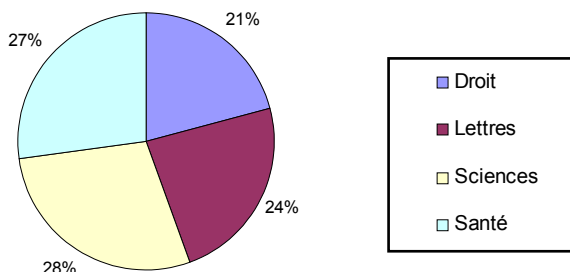


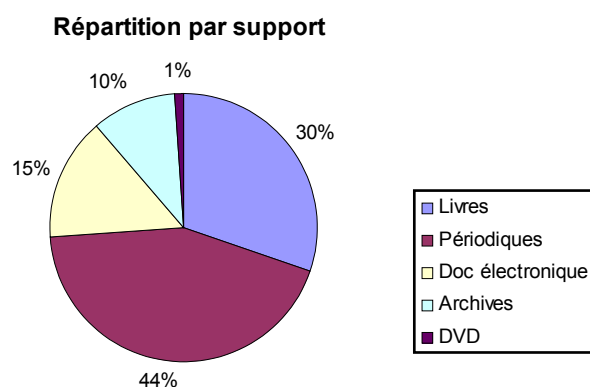
On peut alors légitimement se poser la question de l'opportunité de ces dépenses qui sont faites sans concertation avec les moyens dépensés par le SCD ni aucun signalement de ces ressources acquises dans la base de donnée de l'université.

4.1.2- A l'échelle du SCD

Le SCD a dépensé **986 437 €** pour la documentation en 2004, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. La répartition par grands domaines disciplinaires demeure très équilibrée par rapport à 2003.

Répartition par domaine





Par contre, on note une nette progression de la part des ressources électroniques essentiellement prise sur les périodiques papiers (+ 7% par rapport à 2003). Cette tendance devrait totalement s'accroître en 2005 avec le passage en tout électronique des principaux bouquets de revues.

4.1.3 – Détail des dépenses documentaires

Droit			
Ouvrages français Droit	62 351,31 €		
Ouvrages étrangers Droit	134,25 €	62 485,56 €	
Périodiques français Droit	82 016,89 €		
Périodiques étrangers Droit	21 982,99 €	103 999,88 €	166 485,44 €
Lettres			
Ouvrages français Lettres	126 286,45 €		
Ouvrages étrangers Lettres	16 503,79 €	142 790,24 €	
Périodiques français Lettres	25 229,09 €		
Périodiques étrangers Lettres	13 220,91 €	38 450,00 €	181 240,24 €
Sciences			
Ouvrages français Sciences	37 004,24 €		
Ouvrages étrangers Sciences	3 789,20 €	40 793,44 €	
Périodiques français Sciences	16 826,32 €		
Périodiques étrangers Sciences	138 307,13 €	155 133,45 €	195 926,89 €
Santé			
Ouvrages français Santé	52 294,78 €		
Ouvrages étrangers Santé	1 416,06 €	53 710,84 €	
Périodiques français Santé	16 826,32 €		
Périodiques étrangers Santé	113 302,12 €	130 128,44 €	183 839,28 €
Centrale			
Electronique étranger	110 787,43 €		
Electronique français	35 394,32 €	146 181,75 €	
DVD	11 868,82 €	11 868,82 €	
Fonds Hervé Bazin	100 695,00 €	100 695,00 €	258 745,57 €
		TOTAL	986 237,42 €

4.2 – Accroissement des collections

Livres*

Domaine	Nb de titres	Nb d'exemplaires	Nb d'exemplaires pour 100 titres
Art	502	503	100
Droit	669	1091	163
Economie	216	239	110
Fonds spécialisés	131	133	100
Généralités	542	558	102
Gestion	300	356	118
Histoire Géographie	1334	1497	112
Linguistique	485	512	105
Littérature	1629	1681	103
Médecine – Sc. cliniques	397	476	120
Médecine – Sc. fondamentales	636	1173	184
Psychologie	558	600	107
Religion	88	89	100
Sc. politiques / Sociologie	863	941	109
Sciences	1213	1319	108
TOTAL	9563	11168	116

Au 31/12/2004 : 429 015 exemplaires pour 331 191 titres au SCD.

Périodiques en cours

Bibliothèque	2004	Nouveaux 2004	Supprimés 2004
Belle Beille (Lettres)	201	11	20
Belle Beille (Sciences)	144	0	24
Saint Serge	377	6	7
Montclair	239	1	20
TOTAL	961	18	71

Au 31/12/2004 : 5646 titres dont 961 titres en cours

Documentation multimédia

Genre	Titres nouveaux	Rachats
Fictions	232	29
Documentaires	61	0
TOTAL	293	29

Au 31/12/2004 : 1527 documents multimédia, dont 1039 de fictions et 488 documentaires

* Reçus entre le 01/01/2004 et le 31/12/2004

4.3 - Documentation Recherche

Le renouvellement difficile du contrat Elsevier au niveau national par Couperin et l'augmentation structurelle des coûts de la documentation électronique en général ont poussé le SCD à réfléchir sur les contenus et le financement de la documentation Recherche, essentiellement constituée de revues scientifiques et de documentation électronique.

Devant les risques pressentis de hausse importante pour 2005, il parassait important de trouver les moyens de contenir les dépenses à un niveau raisonnable, notamment pour préserver l'équilibre avec la documentation pédagogique dans un ratio 50/50.

Une rapide analyse en début d'année a situé le financement global de cette documentation spécialisée pour 2004 à hauteur de 550 000 € à l'échelle de l'Université, en comptant la part dépensée directement par les laboratoires sur le compte 911, soit 18% de cette dépense.

Le Directeur du SCD est intervenu devant le Conseil Scientifique le 27/09/2004 à l'issue duquel une commission spécialisée a été créée et qui s'est réunie les 22/10/2004 et 01/12/2004. Les travaux de cette commission ont porté sur trois actions principales :

- Enquête sur les besoins réels des laboratoires qui ont été sollicités pour faire remonter, dans l'absolu, les titres utilisés dans leur champ disciplinaire, que ces titres soient sous forme papier ou non, à l'Université ou non.
- Etude des usages et besoins d'une liste de 140 titres, de plus de 300 € chaque hors domaine SHS, sous forme papier à la BU uniquement, et pouvant être potentiellement désabonnés car non liés à un abonnement électronique. La liste représentait un budget potentiel de 120 000 € de désabonnement.
- Analyse des usages réels des titres papier de la BU sur un échantillon de 45 titres de plus de 1000 €, mis en accès indirect à la banque pendant 3 mois début 2005.

A ce jour, les résultats sont en cours de validation. Ils donneront lieu à une réunion de la commission documentation recherche le 13 avril 2005. On peut déjà dégager les constats suivants :

- Faible, voire utilisation quasiment nulle des titres papier de la bibliothèque.
- Seuls 36 titres sur les 140 ont été cités, 24 seulement par plusieurs laboratoires, ce qui dégagerait un budget papier de 80 000 €
- Les besoins en électronique demandé par les chercheurs tournent autour des mêmes ressources : Nature, Science, Blood, New england journal of medicine.

Périodiques électroniques : nouveautés 2004

Le SCD d'Angers a souscrit aux Chemical abstracts accessibles en ligne via l'offre SciFinder Scholar pour un montant de 24 790 €. Cette souscription a nécessité le désabonnement des Chemical abstracts sous forme papier et le rapprochement avec le laboratoire de Chimie pour que ce dernier participe à la dépense à hauteur de 5 000 €, soit la valeur de la base spécialisée Beilstein à laquelle le laboratoire s'est désabonné grâce à l'opération.

Le SCD d'Angers a également souscrit au bouquet de périodiques numériques de l'éditeur Blackwell : 750 titres pour 11 964 €. (Tout électronique)

Le bouquet de périodiques de l'American Chemical Society (ACS) a été passé en tout électronique, ce qui a induit le désabonnement aux 8 titres papiers acquis jusque là par la BU. Cette démarche de basculement des bouquets en tout électronique devrait se poursuivre en 2005, suite à l'analyse des usages de la documentation papier et des besoins réels des équipes de recherche.

Bilan des coûts

	<i>Nb titres</i>	<i>%age Nbe titres</i>	<i>Coût papier</i>	<i>Coût élect.</i>	<i>Coût total</i>	<i>%age Coût total</i>
Elsevier	1749	40%	148 000 €	13 176 €	161 176 €	64%
ACS	33	1%		11 422 €	11 422 €	5%
Blackwell	756	17%	15 740 €	11 965 €	27 705 €	11%
Wiley	551	12%	14 984 €	8 513 €	23 497 €	9%
Springer	499	11%	15 553 €	2 169 €	17 722 €	7%
Kluwer	831	19%		9 403 €	9 403 €	4%
Total	4419	100%	194 277 €	56 648 €	250 925 €	100%

Rapport coût /usage

	<i>Nb total de requêtes</i>	<i>%age des requêtes</i>	<i>Coût du titre</i>	<i>Coût de la requête</i>
Elsevier	90 175	70%	92,15 €	0,15 €
ACS	12 605	10%	346,12 €	0,91 €
Blackwell	10 531	8%	36,65 €	1,14 €
Wiley	9 103	7%	42,64 €	0,94 €
Springer	3 030	2%	35,52 €	0,72 €
Kluwer	2 986	2%	11,32 €	3,15 €
Total / Moy.	128 430	100%	60,92 €	1,17 €

4.4 - Les fonds spécialisés

4.4.1 Acquisition du fonds Hervé Bazin

Les archives personnelles de l'écrivain Hervé Bazin ont été préemptées par le Directeur de la Bibliothèque universitaire d'Angers, au nom du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche, le 29 octobre 2004 chez Drouot. Cette opération, préparée dans la plus grande discrétion depuis le mois de mars 2004, a été rendue possible grâce à la participation de Conseil général, de la ville d'Angers et de la Sous direction des bibliothèques et de la documentation qui ont chacun attribué une subvention exceptionnelle de 20 000 € pour l'opération.

La participation du SCD sur son budget propre a été de 40 695 €, soit 40% de l'opération totale (100 695 €) dont le bilan est très positif à plusieurs titres :

- scientifique : 22 manuscrits originaux, 9000 lettres, des documents de presse et mémoires d'étudiants ont rejoint les fonds spécialisés. Ils permettront notamment l'organisation d'une grande exposition fin 2006.

- politique : cette acquisition a resserré les liens avec la mairie d'Angers et le Département en positionnant l'Université, et plus spécialement la BU comme un partenaire culturel à part entière, ouvrant sans doute la voie d'une nouvelle collaboration.

- médiatique : 1 conférence de presse a été organisée, 7 articles sont parus dans la presse locale, 1 article dans la presse nationale sous la plume de Pierre Assouline (*Le Monde* 2) et 2 sujets ont été filmés (France 3 et TV10). Enfin, 3 brèves citant l'action de l'Université d'Angers sont passées dans *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*.

In fine, et malgré les rebondissements judiciaires après que le fonds ait été déposé puis retiré aux Archives municipales de Nancy, la volonté exprimée par Hervé Bazin de voir sa documentation remise aux chercheurs après sa mort est réalisée.

4.3.2 Le Centre des archives du féminisme (CAF)

Placé sous la responsabilité scientifique de Valérie NEVEU, conservatrice, le CAF est demeuré très actif en 2004.

L'accroissement des collections s'est poursuivi suite au dépôt des archives provenant de l'Union féminine civique et sociale (UFCS). Ce nouveau fonds représente un linéaire de 20 m/l qui devrait être traité en 2005 par les étudiants du DESS archivistique de l'Université. Il est à noter que le CAF était en concurrence avec le Centre des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire de Créteil

pour ce dépôt. La notoriété et le sérieux scientifique du CAF ont permis d'infléchir la décision du conseil d'administration de l'UFCS en faveur d'Angers.

La numérisation des émissions « Femmes libres » du Fonds Trumel a été poursuivie en 2004. La période 1988-93 est désormais traitée et des essais d'accès en ligne ont été fait sur le site internet de la BU. La période 1994-2001 reste à traiter

4.3.3 Autres fonds

Les traitements des autres fonds spécialisés se sont poursuivis. L'inventaire du Fonds Danièle Sallenave a été achevé et mis en ligne, ainsi que celui du Fonds Anthony Burgess où seule manque désormais la partie audiovisuelle qui a fait l'objet d'un travail de repérage confié à une monitrice étudiante en 2004.

La convention de don du Fonds Points et Contrepoints a été signée en 2004. Les documents ont été récupérés en juillet 2004 et sont en cours de traitement. Ce fonds vient rejoindre les fonds de poésie, dont celui de Maurice Courant qui devrait être traité en 2005.

Une visite a été rendue à Michel Tournier en décembre 2004 pour finaliser son souhait de donner à la BU d'Angers tous ses manuscrits et ses archives personnelles, voire sa bibliothèque privée après sa mort. La convention est en cours de rédaction par le cabinet d'avocats parisien Emmanuel Pierrat.

Le plan de classement du Fonds Octave Mirbeau a été totalement revu. Les documents ont été réorganisés et reclassés par une personne embauchée en Contrat CES et mise à disposition de la BU par la Société Octave Mirbeau.

5 – ACTION CULTURELLE

5.1 - Charte des expositions

Afin de pouvoir mieux répondre aux demandes spontanées parfois inadaptées aux locaux et/ou aux missions de l'université, la Bibliothèque universitaire a mis en place une charte cadrant les critères qualitatifs minimaux pour soumettre un projet à la direction du SCD. Cette charte fixe également le calendrier pour l'organisation de la saison culturelle et les modes de sélection des dossiers.

La réflexion a également porté sur la mise en place d'un véritable site internet qui mettrait en ligne le contenu des expositions passées, en cours et à venir. Ce site appelé *Bu@rt* devrait voir le jour en janvier 2005. Cet outil offrira également des documents autres que ceux exposés dans les murs des bibliothèques : entretiens, films, infos bio-bibliographiques, autres oeuvres,... Ce projet de galerie virtuelle structuré autour du site développé pour le site *Muséa* dédié à l'histoire des femmes et du genre, a également été l'occasion de formaliser les droits et autorisations accordées par les auteurs.

5.2 - Programme des expositions

7 expositions se sont tenues en 2004 :

Au jardin -Olga Dupont et Choun Vilayleck
du 08/01 au 13/02

Repliques – Thierry Guyager
18/02 au 12/03

Double Je – Alain Gauthier et Michel Tournier
du 17/03 au 30/04

Début / Rebut – Arnaud de Lajartre
du 14/05 au 25/06

Ah que l'image d'Ali est jolie – Sonja Hoffet
du 02/10 au 10/11

Lumières de Chine – Jean Charbonneau
du au 23/12 au 23/12

Les vies d'Anthony Burgess - Valérie Neveu
du 9/12 au 23/12

5.3 – Événements, manifestations

11/03 - Journée Max Jacob à la BU (Printemps des poètes)

17/03 - Visite de Michel Tournier. Réception à la BU

01/04 - Journée du Livre de jeunesse à la BU : thème du non-dit et de l'interdit

26/05 - Visite de Jean-Loup Trassard à la MSH. Réception à la BU

10/11 - Colloque sur la colonisation, réception à la BU : M. Ferro et H. Laurens

9/12 - Colloque Burgess, réception des participants, exposition autour de Burgess

15/12 - Vision-conférence – Sur les traces de Marco Polo

A noter : 10 articles dans la presse locale ont relaté cet événementiel organisé ou soutenu par la Bibliothèque universitaire.

7 – BILAN DE L'ACTIVITE

7.1 – Fréquentation

7.1.1 - Inscriptions au 31/12/2004

	1	2	3	4	5
Droit	1354	956	70,6%	8,5%	12,9%
Eco / Gestion	4068	1547	38,0%	25,4%	20,8%
Histoire / Géo	1038	757	72,9%	6,5%	10,2%
Informatique	151	151	100,0%	0,9%	2,0%
LEA	1462	792	54,2%	9,1%	10,6%
Lettres	683	317	46,4%	4,3%	4,3%
Mathématiques	213	144	67,6%	1,3%	1,9%
Médecine	2318	632	27,3%	14,5%	8,5%
Pharmacie	579	146	25,2%	3,6%	2,0%
Psychologie	1941	1115	57,4%	12,1%	15,0%
Sciences	1152	681	59,1%	7,2%	9,2%
Technologies	1030	198	19,2%	6,4%	2,7%
Total	15990	7438	47%	100%	100%

1 - Nb d'étudiants inscrits à l'université

2 - Nb d'étudiants inscrits à la BU

3 - %^{age} d'étudiants inscrits à la BU par discipline

4 - %^{age} par rapport aux inscrits à l'université

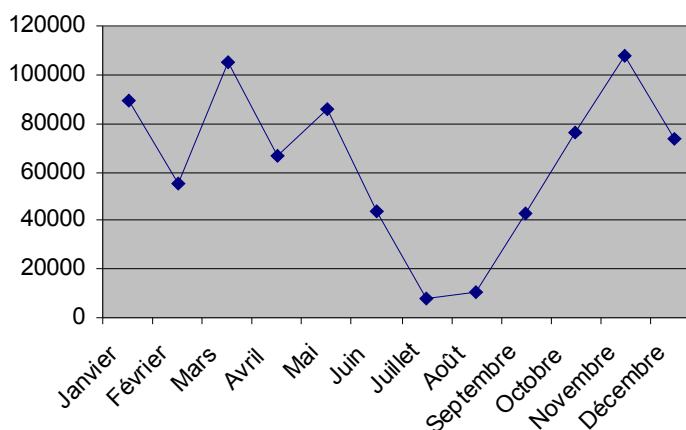
5 - %^{age} par rapport aux inscrits à la BU

Objetifs 2005 : augmentation du taux d'inscription des étudiants en Eco / Gestion et Lettres pour atteindre au moins 50% d'inscription à la BU des étudiants inscrits à l'université. Les faibles taux d'inscription des filières santé sont dus à l'éloignement de la BU et à son exigüité. La politique de communication et l'extension des locaux devraient permettre d'atteindre au moins 1/3 des étudiants qui s'inscrivent à la BU.

7.1.2 – Entrées à la BU

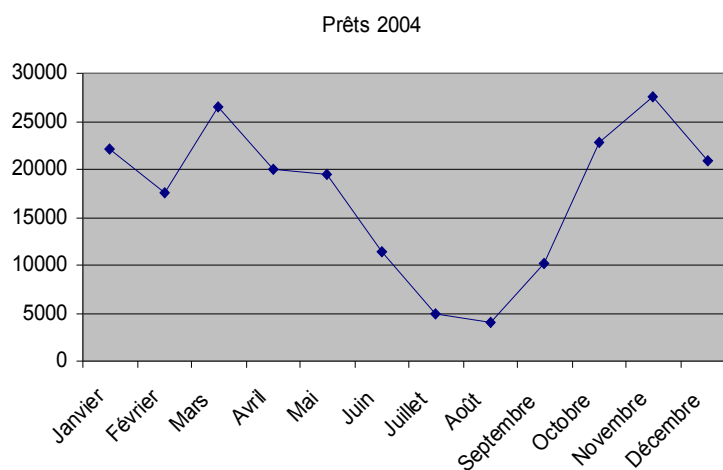
Entrées 2004	
Janvier	89299
Février	55017
Mars	104675
Avril	66245
Mai	85716
Juin	44023
Juillet	7831
Août	10410
Septembre	43164
Octobre	76245
Novembre	107541
Décembre	73375
	763541

Entrées 2004

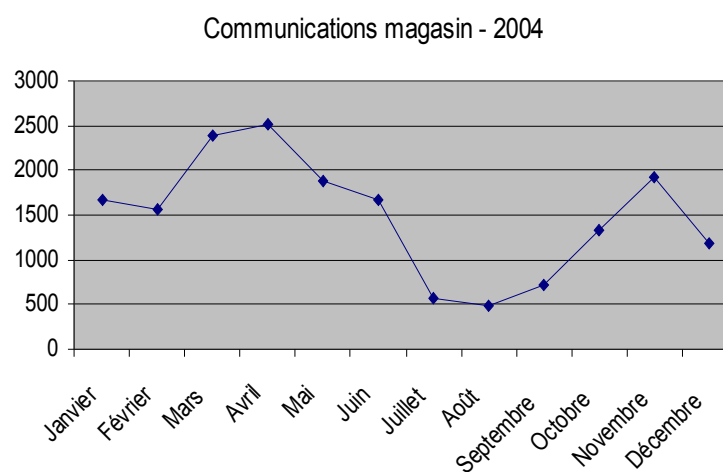


7.2 - Circulation

Prêts 2004	
Janvier	22028
Février	17534
Mars	26570
Avril	20020
Mai	19503
Juin	11357
Juillet	4928
Août	4061
Septembre	10240
Octobre	22783
Novembre	27629
Décembre	20880
	207533



Communications 2004	
Janvier	1668
Février	1567
Mars	2377
Avril	2513
Mai	1879
Juin	1665
Juillet	580
Août	484
Septembre	714
Octobre	1334
Novembre	1916
Décembre	1188
	17885



7.3 - Prêts entre bibliothèques

7.3.1 – Activité demandeur

	Montéclair			Belle Beille			Saint Serge		
	Demandes	Satisfaites		Demandes	Satisfaites		Demandes	Satisfaites	
Articles	2049	1989	97,1%	323	282	87,3%	50	50	100,0%
Livres	192	186	96,9%	262	217	82,8%	87	83	95,4%
Total	2241	2175	97,1%	585	499	85,3%	137	133	97,1%

7.3.2 – Activité fournisseur

	Montéclair			Belle Beille			Saint Serge		
	Demandes	Satisfaites		Demandes	Satisfaites		Demandes	Satisfaites	
Articles	475	424	89,3%	920	705	76,6%	61	56	91,8%
Livres	216	216	100,0%	871	681	78,2%	104	102	98,1%
Total	691	640	92,6%	1791	1386	77,4%	165	158	95,8%

7.4 – Formation des usagers

L'initiation et la formation des usagers à la méthodologie documentaire est l'une des cibles prioritaires inscrite dans le contrat quadriennal 2004-2007 pour le Service commun de la documentation. Si le retard avéré dans ce domaine depuis plusieurs années est important, le SCD d'Angers a cependant souhaité éviter plusieurs écueils dans la prise en compte de ce dossier :

- les actions tous azimuts reposant sur une logique d'offre et non sur la demande des usagers ou des enseignants, et débouchant *in fine* sur un épuisement du dispositif, et des bibliothécaires, faute de participants.
- les actions systématiques qui tendraient à généraliser la formation documentaire à une composante ou à un même niveau de diplôme sur toute l'université, et son inscription dans les maquettes LMD qui, à terme, ne pourraient être assurées par le personnel du SCD trop peu nombreux.
- la comptabilisation des séances de présentation en amphi et les visites en début d'année, ce que d'autres établissements font, confondant par là information et formation dans un simple but de massification artificielle du service.

Un groupe de travail constitué autour de Nadine KIKER, conservatrice responsable de ce dossier à l'échelle du SCD s'est réuni 6 fois en 2004. Ce groupe a dégagé plusieurs priorités et idées force :

- Réfléchir au niveau de l'établissement pour homogénéiser les pratiques et éviter les redondances ou les déséquilibres d'un domaine à l'autre.
- Procéder par avancées successives en s'appuyant sur les dispositifs déjà en place et en ne retenant que ce qui fonctionne.
- Concentrer les efforts au premier trimestre de l'année universitaire en proposant de nouvelles formes d'accompagnement (séances régulières)
- Réfléchir sur l'intégration de la formation documentaire dans les maquettes pour le prochain contrat quadriennal : niveau, format, intervenants

Parallèlement, des séances d'initiation découverte ont été proposées tous les mardis dans les 3 sections durant tout le premier trimestre de l'année universitaire. Elles ont permis de conforter les bibliothécaires volontaires et de finaliser les documents et les contenus utiles à ce type de formation.

Au total, seuls **310 étudiants** (3% des inscrits à la BU) ont bénéficié d'une formation documentaire en 2004, soit 2 fois plus qu'en 2003; Ce chiffre restant très en-dessous des moyennes nationales.

Prévisions pour 2005-2006

UFR	Départements	Stabilisation des chiffres 2004	Fidélisation des demandes	Nouveaux entrants	Totaux
Lettres, Langues et Sc Hum	Histoire Lettres IUT Psycho LEA Esp Anglais	230	40 10 90	170 (= 1/3 des L2 ds. Dépts non en contact)	540
Sciences	Chimie 6 autres départements	50	10	50 (sur 1152 étud en sc. au total)	110
Droit / Sciences économiques et gestion	Droit Sciences éco Gestion	0	0	100 (= 1/4 des L2 + 15 M)	100
Médecine		15	120	120	255
Pharmacie		5	60	0	65
		300	330	440	1070